



Procès verbal du conseil d'école.

Du 28 février 2017

École primaire d'Arronville

Étaient présents :

L'équipe enseignante :

Mme Deux-Chapuis (PS/MS/GS et Zil)

Mme Hermabessière (directrice et enseignante de CE2/CM1/CM2)

Mme Samson (PS/MS/GS)

Mme Sert (enseignante CP/CE1)

Les parents élus :

Mme Birotheau

M Motreux

Mme Vergnes

Les représentants de la mairie :

M Desmottes

Mme Gainche

Ouverture du conseil d'école 19h30

1. La sécurité et la surveillance des élèves :

- L'organisation des récréations :

Cours de récréation très calme, pas de problèmes d'agression ou autre. Vigilance de la part de l'ensemble des enseignants. Pas d'enfant perturbateur.

- La circulation aux abords de l'école :

Les parents ont été invités à se garer à l'extérieur de l'école, mais rien ne semble évoluer dans le bon sens. Il faudrait envisager une fermeture des grilles aux voitures et, l'entrée des élèves se ferait par le terrain de basket, cela ferait un sas sécurisant pour éviter les incidents. Une note d'information sera transmise aux parents d'élèves dans les plus brefs délais. Le parking se fera plus haut sur l'espace devant le foyer. Un nouvel interphone sera donc acheté, si l'expérience est concluante. Mise en place du projet ce lundi 6 Mars.

2. Les nouveaux livrets d'évaluation :

- En maternelle :

tout est à construire en maternelle. Cinq grands domaines sont à gérer par le biais d'un livret de suivi durant les trois années de maternelle. Validation des compétences à la fin de la grande section, suivant une fiche synthèse des acquis scolaires fournie par l'éducation nationale. Le livret scolaire coûte plus cher et il faut envisager plus de moyens en encre, papier et papier tirage de photo, reliure... Il n'y a pas encore de photocopieuse couleur. A terme le livret devrait devenir numérique. Les parents auront accès au livret deux à trois fois par an. Le budget devra prendre en compte le surcoût lié à ce nouveau livret scolaire. Une évaluation du coût sera transmise à la mairie. De plus, un achat de photocopieuse ou d'imprimante couleur est également à l'étude.

- En élémentaire :

LSU ou livret scolaire unique qui englobe les cycles 2, 3 et 4. Le livret est simplifié et vise à notifier si les objectifs ne sont pas atteints, atteints ou dépassés. Moins détaillé pour les parents mais meilleur

outil de travail pour les enseignants. Ce livret sera bientôt consultable sur internet. Les évaluations seront désormais positives, sans notation. Limitation liée aux 450 caractères.

3. Les évaluations CP :

Les évaluations départementales ont donné de bons résultats : 78% en français et 70% en mathématiques, soit relativement peu de changement par rapport à l'année dernière. Un seul élève a un suivi particulier pour l'épauler et le guider vers le CE1.

En CE2, 80% de réussite aux exercices, le domaine le plus fragile est l'orthographe. Les dictées montrent des difficultés. Les évaluations étaient plutôt simples cette année.

4. Les effectifs de l'école

Les effectifs ne cessent d'évoluer. Deux arrivées et deux départs en maternelle. 62 élèves cette année.

Prévisions : 10 petite, 11 moyenne, 11 grande sections ; 7 CP ; 7CE1 ; 7 CE2 ; 7 CM1 ; 2 CM2.

Les effectifs seront très importants dans les petites classes. Il faudrait repenser les groupes de classes. Une autre classe de maternelle est envisageable, mais il faudrait une autre ATSEM. Il faut dépasser les 76 enfants pour avoir une nouvelle ouverture de classe. Les moyens sont limités pour ouvrir de nouvelles classes. Il faut lancer les inscriptions pour prévoir les effectifs de l'an prochain et, clôturer ces inscriptions avant fin mai. Des affichages seront prévus dans l'enceinte de l'établissement et une communication sera faite par la mairie.

5. L'organisation de la semaine scolaire :

Les constats sont positifs cette année malgré une demande d'ouverture à 8h30 le matin de la part de certains parents d'élèves. Pas de changement envisagé par le conseil cette année.

Une heure d'étude est envisagée l'année prochaine, pour suppléer aux TAP, et contenter l'ensemble des parents, suivant ,pourquoi pas, un système de rotation. Un sondage sera fait chez les parents concernés.

6. Le budget alloué à l'école :

Le budget alloué par la mairie n'a pas encore été voté. La réponse sera donnée après la mi avril. Le budget devrait rester semblable à celui de l'année dernière, soit environ 3000 euros. Les projets de sorties scolaires sont également à l'étude. Des devis sont à l'étude en mairie pour des sorties avec les élèves de maternelle. Les plus grandes sections envisagent une sortie patinoire ou accrobranche en fin d'année scolaire. Une sortie par classe serait une bonne chose pour les enfants. D'autre part, les programmes évoluent et, le manuel de mathématiques des primaires est à changer, tout comme celui d'histoire- géographie, soit une dépense de l'ordre de 400 à 600 euros. En ce qui concerne la maternelle le budget est lié aux livres mais aussi aux peintures, jeux et autres fournitures d'éveil, soit environ 400 euros. Des prestataires seront consultés pour les devis. Les besoins sont estimés à 40 euros par enfant tout au long de l'année. Une participation des parents sera demandée pour certaines sorties scolaires, certainement pour l'entrée des musées.

7. Travaux et entretien de l'école :

Le chauffage fonctionne en discontinu dans l'école, surtout dans la classe de maternelle. Cela fait trois ans que ce problème dure. Un article est paru dans la Gazette du Val d'Oise relatant certains faits qui, parfois, sont faux. La solution envisagée a été des chauffages d'appoint lorsque la température est descendue en dessous de 15 degrés. Les différentes parties en cause se renvoient la balle et il est avéré que ce type de chauffage n'est pas adapté à la surface de l'établissement. L'école va conserver les chauffages temporaires qui ont été achetés par la mairie mais, il est fortement souhaitable d'envisager d'autres solutions si l'ensemble de l'établissement tombe en panne. Des fluctuations se font sentir au quotidien dans les différentes pièces de l'école. Il faudra aussi que la mairie envisage d'autres lieux d'accueil pour la cantine et les classes. Des malfaçons ont été constatées dans d'autres pièces de l'établissement. Une zone à l'extérieur représente un danger pour les enfants, le sol étant très glissant (les zones orange). Des

petits incidents ont été constatés par ailleurs durant ces premiers mois de l'année scolaire, mais rien de grave.

8. Les festivités de fin d'année.

Une autorisation de la mairie doit être donnée pour envisager la fête de fin d'année. Mr le Maire souhaite reporter les festivités liées à la ville d'Arronville en septembre prochain, au lieu de juin, du fait des élections présidentielles. La kermesse de l'école est, quant à elle, maintenue le 10 Juin. Un projet de fin d'année est aussi mis en place dans le cadre des TAP.

Fermeture du conseil d'école : à 21h30

La directrice :
Mme Hermabessière



Le secrétaire de séance
Mme Birotheau.



